

---

# L'ACCÈS DES SITES INTERNET AUX PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

---

**Tamara BEECKMANS**

Webmaster du portail de la Sécurité Sociale en Belgique, SmaIS-MvM

- Cet article a pour but de conscientiser les concepteurs de sites Internet à l'importance de l'accessibilité à l'information pour tous... Pour tous, c'est-à-dire pour tout citoyen quels que soient son origine, son appartenance sociale ou son handicap.  
À l'ère des Nouvelles Technologies et de l'e-Government, il est en effet inconcevable de créer des sites sans tenir compte de directives internationales très strictes en la matière mais facilement intégrables dès le début de la réalisation d'un projet. Quelques-uns des choix techniques à poser en vue de respecter une série des critères fixés par ces directives seront développés dans le cadre de cet article.
- Dit artikel heeft tot doel om de ontwerpers van internetsites bewust te maken van het belang van toegankelijkheid tot informatie voor iedereen, welke ook de herkomst, sociale klasse, eventuele handicap,... van een persoon is.  
In een tijdperk van Nieuwe Technologieën en van e-Government moet bij het creëren van websites rekening worden gehouden met de strikte internationale richtlijnen die hierover bestaan, en die in feite gemakkelijk te integreren zijn vanaf het begin van een internetproject. Om de criteria die in deze richtlijnen vastgelegd worden te respecteren, zijn een aantal technische opties mogelijk, die in dit artikel worden uitgewerkt.

L'accessibilité des sites Internet par les personnes déficientes visuelles est un sujet très prisé des membres du gouvernement. Pour preuve, lors du Conseil des Ministres des 20 et 21 mars 2004 à Ostende, il a été demandé à toutes les institutions fédérales et parastatales au service de la population d'adapter leurs sites et des les rendre accessibles à toutes les catégories de citoyens.

Tous ces efforts pour l'adaptation des sites sont récompensés en Belgique par le label *Blindsurfer* octroyé par l'Office National des Aveugles (ONA) et le Blindenzorg Licht en Liefde (BLL).

Il faut savoir qu'une personne aveugle ou malvoyante peut sans problème majeur, si le site est adapté aux critères<sup>1</sup> très stricts du W3C<sup>2</sup>, accéder au Net et surtout naviguer à l'aide d'un matériel spécifique. Ce matériel diffère selon la nature du problème visuel.

Puisque, par définition, les aveugles sont les déficients visuels qui éprouvent le plus de difficultés à naviguer sur Internet, nous ne nous attarderons dans cet article qu'aux problèmes qui se posent à eux. Il va sans dire que si un site est compréhensible pour les personnes aveugles, il le sera aussi pour les autres catégories de déficients visuels, à condition que tous les critères aient été scrupuleusement respectés.

## Quelques définitions

### Personnes déficientes visuelles

Une personne déficiente visuelle est une personne qui ne possède plus ou pas toutes ses facultés visuelles. On regroupe donc dans cette catégorie toutes les personnes qui ont des problèmes visuels : aveugles, malvoyants, daltoniens...

### Matériel utilisé

Les aveugles utilisent un synthétiseur vocal (par exemple : Jaws, le plus couramment utilisé) ou une barrette braille pour naviguer. Ce synthétiseur "lit" les pages du site consulté en commençant par les liens, puis par le contenu du texte si l'internaute le demande au synthétiseur. Pour ce faire, le visiteur utilise des commandes internationales comprises par tous les types de synthétiseurs.

Le synthétiseur lit donc en premier lieu tous les liens présents sur la page courante afin de donner un aperçu des données. Les liens doivent dès lors être pertinents et compréhensibles hors contexte.

## Blindlabel

*Blindlabel* est le label de qualité pour les sites accessibles aux personnes déficientes visuelles. Ce label s'appelle officiellement le *blindsurfer* et est octroyé, après de minutieux contrôles de qualité et de respect des critères définis, par l'Office National des Aveugles (pour les sites francophones) et le Blindenzorg Licht en Liefde (pour les sites néerlandophones).

## Critères pour l'obtention du Blindlabel

Trois catégories de critères ont été définies en fonction du niveau d'exigence : obligatoires, conseillés et suggérés. Les éléments relevant des directives obligatoires et conseillées sont testés par l'ONA ou le BLL. Tandis que les critères suggérés ne le sont pas, vu leur caractère non contraignant. Dans cet article, nous ne traiterons que des adaptations obligatoires (critères de niveau 1) à l'octroi du *blindlabel*.

Des exemples concrets issus du site de l'ABD illustreront les différents critères.

### 1<sup>er</sup> critère : les éléments non textuels

Afin d'honorer ce premier critère, il faut :

- Fournir une description alternative au moyen d'un attribut HTML de type "alt" pour tout élément non textuel : graphique, image décorative, popup,... Cet attribut "alt" doit fournir un texte explicatif pour chaque élément non significatif pour une personne qui n'a aucune notion du contexte général du site.
- Fournir une description alternative pour des graphiques complexes ou encore des images contenant du texte qui devrait être compréhensible par tous.
- Pour les popup, prévoir un lien pour fermer la fenêtre. De plus, ne pas oublier de joindre au lien qui ouvre le popup, un attribut "alt" qui indique l'ouverture d'une autre fenêtre<sup>3</sup>.

Exemples :

- Image décorative ne contenant pas de texte significatif : ajouter dans le code de l'image `alt=""` ou `alt="image représentant..."`. Dans l'exemple ci-dessous, il faudrait ajouter un "alt" à l'image, par exemple `alt="image d'une enveloppe"`. Le `alt=""` est communément appelé "alt vide" et est le plus souvent utilisé pour les images qui servent à la mise en page.



Contacts

- Image décorative contenant du texte : ajouter dans le code de l'image la précision `alt="texte qui se trouve sur l'image"`. Dans l'exemple ci-dessous, il faudrait ajouter un "alt" à l'image du type `alt="ABD - BVD"` ou pour être encore plus clair : `alt="Logo de l'ABD - BVD"`.



- Graphiques complexes (sous forme d'image ou non) ou image contenant une grande quantité de texte : créer un lien vers une version textuelle lisible par les synthétiseurs vocaux. Attention, dans ce cas, il ne faut pas non plus oublier d'ajouter un bouton "fermer la fenêtre" à l'instar de ce qui existe dans les popup.

### 2<sup>e</sup> critère : les hyperliens

Comme expliqué précédemment, le synthétiseur vocal des aveugles lit les pages Internet en commençant par les liens afin de donner un aperçu des données et en abordant ensuite, selon la demande, le contenu du site.

- La règle d'or veut que chaque hyperlien doit être compréhensible en dehors du contexte de la page du site. En effet, des liens du type "Plus d'infos" ou "Cliquez ici" ne renseignent absolument pas les aveugles sur l'information accessible via ce lien. De plus, le lien doit contenir une information qui prévient le visiteur de l'ouverture d'un autre site, d'un document,...dans une autre fenêtre.
- Au cas où cette règle d'or ne pourrait être respectée, l'hyperlien doit être accompagné d'une description plus détaillée à l'aide d'un attribut "alt".

Exemples :

- Liens vers un autre site :  
Sur base de l'explication ci-dessus, la page des liens utiles du site de l'ABD sera donc lue de la façon suivante :  
<http://www.stis.fgov.be/Fsist.htm>,  
<http://www.stis.fgov.be/fdwti.htm>,  
*Koninklijke Bibliotheek Albert I/Bibliothèque Royale Albert I...* . En effet, seuls les liens seront lus par le synthétiseur.

ABD  
BVD

Association Belge de Documentation  
Belgische Vereniging voor Documentatie

Liens / Links

**ABD-BVD**  
Accueil  
Objectifs et activités  
Affiliation  
Statuts  
Conseil d'administration  
Réunions du CA

**Activités**  
Réunions mensuelles  
Inforum  
Prix ABD  
Cours Internet  
Formation  
Certification

**Publications**  
ABD-Info  
Cahiers de la documentation  
Dossiers  
Monographies

**Coopération**  
EBLIDA  
ECIA  
SIST  
VVBAD

**Groupes de travail**  
Formation continue  
Droits d'auteurs  
Inforum  
Internet  
Certification  
Prix ABD

**Services**  
Emploi  
Liens utiles  
Consultance  
Liste de discussion

- Nouvelle publication (décembre 1999) en anglais éditée par le Service d'information scientifique et technique (SIST) : **L'industrie des services d'information électroniques en Belgique 1997-1999** (Offre, demande, environnement professionnel, questions financières Forces, faiblesses et futurs développements)  
url : <http://www.stis.fgov.be/Fsist.htm>
- Nieuwe Engelstalige publicatie (december 1999) uitgegeven bij de Dienst voor Wetenschappelijke en Technische Informatie (DWTI) : **De Industrie van de Electronische Informatiediensten in België 1997-1999** (Aanbod - vraag - business klimaat - financiering sterkte, zwakte en toekomstige ontwikkelingen)  
url : <http://www.stis.fgov.be/fdwti.htm>
- Koninklijke Bibliotheek Albert I / Bibliothèque Royale Albert I.
- La section **INFODOC** de l'**Université Libre de Bruxelles** a établi une **liste de sites** consacrés à la documentation, aux bibliothèques, aux associations de bibliothécaires-documentalistes, aux journaux spécialisés, etc.
- De afdeling **INFODOC** van de **Universiteit Libre de Bruxelles** stelt een **WWW lijst** ter beschikking in verband met documentatie, bibliotheken, verenigingen van bibliothecarissen-documentalisten, de dito vakpers, enz.
- VVBAD** Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek-, Archief- en Documentatiewezenen
- FID** The International Federation for Information and Documentation
- ADBS**: Association des professionnels de l'information et de la documentation (Paris)
- ASLIB**: Association for Information Management (London)
- BUBL** Information Service
- EDUDOC** (Le **groupe formation des utilisateurs** a maintenant son site)

Supposons que ces liens s'ouvrent dans une nouvelle fenêtre (ce qui devrait être le cas afin que le visiteur ne perde pas le site sur lequel il naviguait), il faudrait soit :

- Donner un nom plus clair aux liens : **Site de la Bibliothèque Royale Albert 1<sup>er</sup>**.
- Joindre une image pixel de la couleur du fond de la page ou de l'endroit où l'image sera placée (invisible pour les personnes

voyantes) à laquelle on lie un attribut "alt" du type : **Site de...** (Nouvelle fenêtre).

- Liens qui ouvrent un document :  
À l'instar des liens vers d'autres sites, en plus du titre du lien qui doit être sans ambiguïté il faut préciser dans le lien le type de document (pdf, .doc, .xls...) et joindre une image pixel avec un attribut "alt" qui précise que ce document s'ouvre dans une autre fenêtre.
- Liens dénués de sens :

**ABD-BVD**  
Accueil  
Objectifs et activités  
Affiliation  
Statuts  
Conseil d'administration  
Réunions du CA

**Activités**  
Réunions mensuelles  
Inforum  
Prix ABD  
Cours Internet  
Formation  
Certification

**Publications**  
ABD-Info  
Cahiers de la documentation  
Dossiers  
Monographies

**Coopération**  
EBLIDA  
ECIA  
SIST  
VVBAD

**Groupes de travail**  
Formation continue  
Droits d'auteurs  
Inforum  
Internet  
Certification  
Prix ABD

**Services**  
Emploi  
Liens utiles  
Consultance  
Liste de discussion

## Édito

**A**près la traditionnelle pause des mois de juillet et d'août, notre association reprend l'organisation de ses activités habituelles. En particulier, nous vous invitons à suivre sur notre site, et via notre liste de discussion, le calendrier de nos réunions mensuelles.

A noter, tout particulièrement notre rendez-vous de décembre. Dans le cadre de "Anvers, capitale mondiale du livre 2004", l'ABD organisera ce 2 décembre, dans la métropole, une journée consacrée à la conservation et à la préservation des documents. La matinée sera consacrée à une série d'exposés par des experts belges et étrangers, l'après-midi à la visite guidée du magnifique musée Moritus Plantin.

En 2005, notre association décrètera de nouveau son prix ABD à un travail de fin d'année inédit. L'appel à candidature sera prochainement publié sur ce site. Toutes les écoles dispensant un enseignement dans le domaine de la gestion de l'information recevront une information complète à ce propos.



Prochaine réunion :

21 Janvier 2005

Les attracteurs informationnels, balade au pays de l'information

par **Alain Tihon**

[Plus d'info](#)

## Nouveau :

- Sortie (01/2004) de : **Dossiers ABD-BVD #4 : MORAY, Valérie, Inventaire de la correspondance extraite de la bibliothèque personnelle de Marcel Thiry : Fonds Thiry, salle Ulysse Capitaine, ABD-BVD, Bruxelles/Brussel, 2003, 304 p. + ill. ISBN 2-9600224-3-2 - Prix/Prijis : 20 EUR. [ Plus d'info ]**

Sur cette page, le synthétiseur lira à trois reprises "Plus d'info". Ce titre est extrême-

ment ambigu car il renvoie vers des informations totalement différentes. Les liens doi-

vent donc être univoques, surtout sur la même page. Dans cet exemple, il faudrait donc :

- *Plus d'info sur l'appel aux candidats pour le prix de l'ABD 2004.*
- *Plus d'info sur la prochaine réunion "Les attracteurs informationnels..."*

### 3<sup>e</sup> critère : la navigation

- La navigation doit être possible via les raccourcis clavier<sup>4</sup>. En effet, l'utilisation de la souris est inconcevable pour les personnes déficientes visuelles car elles ne peuvent contrôler le pointeur.
- L'utilisation de l'attribut "on-change" est interdite car il associe un choix à une action sans validation préalable à l'aide d'un OK. Les possibilités de choix sont donc restreintes avec l'utilisation des touches clavier. Par exemple, un menu déroulant conçu à l'aide de cet attribut est inutilisable via les touches du clavier car seule la première option est possible.

### 4<sup>e</sup> critère : les frames

- La règle d'or est d'éviter l'utilisation de frames.
- Utiliser des titres significatifs pour chaque frame. Les titres doivent être dans la même langue que la langue de la page. Si le site est multilingue, les noms des frames différeront donc d'une version à l'autre du site.
- Il faut éviter l'emploi de plus de deux niveaux de frames.

### 5<sup>e</sup> critère : les alternatives pour les objets de programmation (Applets, Javascript, Flash...)

- Les objets de programmation n'étant pas accessibles à l'aide d'un synthétiseur vocal, il faudrait fournir une alternative textuelle à ces objets ou une description détaillée à l'aide d'un hyperlien ou de l'attribut "alt".
- Tout contenu dynamique doit être couplé à une alternative textuelle.
- Si une image bouge ou clignote, il faut prévoir un bouton d'arrêt.

### 6<sup>e</sup> critère : les tableaux

- Les tableaux doivent être facilement lisibles par le synthétiseur.
- Ils doivent être lisibles de manière linéaire (compréhensibles ligne par ligne). Il faut donc

clairement définir les en-têtes de lignes et de colonnes.

- Il faut éviter des tableaux pour la mise en page ainsi que des tableaux trop complexes avec cellules imbriquées ou vides.
- Si le tableau est trop grand ou trop complexe, il faut prévoir un lien vers une page alternative qui comprendrait le texte du tableau. Dans ce cas, ne pas oublier d'ajouter dans celle-ci, un bouton "fermer la fenêtre".

### 7<sup>e</sup> critère : les éléments multimédia

- Un texte descriptif des images ainsi que des sons pour les séquences vidéo doivent être fournis.
- Pour tout fond sonore, on doit prévoir un moyen de l'interrompre.

### 8<sup>e</sup> critère : la mise en page

- Les changements de luminosité sont à éviter.
- L'utilisation de CSS (feuille de style qui permet d'attribuer une mise en forme identique à certains éléments d'un site) n'est pas recommandée car les personnes malvoyantes doivent pouvoir modifier la taille des caractères du site ainsi que désactiver les couleurs du fond, du texte... La fonction zoom doit rester disponible. Les couleurs ne doivent donc pas être utilisées pour la transmission d'information.

### 9<sup>e</sup> critère : les formulaires

- Les formulaires doivent être lisibles et utilisables à l'aide de la touche de tabulation du clavier. L'ordre de tabulation doit donc être logique.
- Avant l'envoi définitif du formulaire, une page récapitulative des données encodées est à prévoir. Ce résumé doit être lisible par le synthétiseur et doit contenir un bouton "Envoi", mais aussi une possibilité d'annuler cet envoi.
- Si le formulaire est trop complexe, une alternative textuelle le remplace. La personne malvoyante pourrait l'envoyer par mail ou par fax.

### 10<sup>e</sup> critère : les changements de langue

- La mention de la langue de la page est ajoutée dans la balise html de chaque page. Cette mention permet au synthétiseur de prononcer la page dans la langue affichée. En effet, imaginez-vous un synthétiseur qui lit un site français comme s'il lisait de l'anglais.



## NOTES

---

- <sup>1</sup> Voir point "Critères pour l'obtention du Blindlabel"
- <sup>2</sup> World Wide Web Consortium : <<http://www.w3c.org>> (consulté le 13/05/2005).
- <sup>3</sup> Voir 2<sup>e</sup> critère sur les hyperliens.
- <sup>4</sup> La liste des raccourcis clavier est disponible à l'adresse suivante : <<http://www.blindsurfer.be/bsi013F.htm>> (consulté le 13/05/2005).
- <sup>5</sup> Voir 8<sup>e</sup> critère concernant la mise en page.
- <sup>6</sup> Plus d'information sur Lynx : <<http://lynx.browser.org/>> (consulté le 13/05/2005).